

Des interventions sur cordes vocales sont désormais possibles sous anesthésie locale

La fibroscopie interventionnelle laryngée (FIL), également appelée vidéo-endoscopie interventionnelle, est une technique en plein essor, qui devient incontournable dans la pratique de l'ORL. Elle permet de réaliser des petites interventions sur le larynx en consultation. Le CHU est le premier établissement de la région Bourgogne Franche-Comté à proposer cette technique innovante encore peu répandue en France.

Au sein du larynx, des nerfs dits « récurrents » activent les cordes vocales, organes indispensables à la respiration, la parole et la déglutition. Ces nerfs peuvent être endommagés par des traumatismes post-chirurgicaux (thyroïdectomie, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire carotidienne ou aortique...) ou encore par une lésion ou une tumeur... Les cordes vocales peuvent également être elles-mêmes le siège de lésions inflammatoires, fibrotiques, ou tumorales. La condition sine qua non à l'émission d'une phonation normale est l'accolement des cordes vocales sur la ligne médiane. Lorsqu'elles sont le siège d'une lésion ou d'une paralysie, cet affrontement ne peut se faire correctement et conduit à un défaut de leur vibration et donc un trouble de la voix (dysphonie). Cette dysphonie est parfois associée à des fausses routes et des troubles de déglutition. Si l'espace entre les deux cordes vocales n'est pas suffisant, en revanche, il existe alors un essoufflement.

Depuis novembre 2021, le service ORL du CHU de Besançon propose une prise en charge sous anesthésie locale aux patients nécessitant une intervention sur les cordes vocales. Ces interventions peuvent désormais se faire au fauteuil, en consultation. Exit le bloc opératoire et l'anesthésie générale, un vrai plus pour les patients qui peuvent être de retour à domicile seulement deux heures après le geste.

Différentes indications

Le recours à la FIL est préconisé pour injecter des substances dans les cordes vocales.

Soit à visée thérapeutique

- Il peut s'agir d'une injection de corticoïdes, en cas de maladie inflammatoire ou fibrotique (nodule, polype, cicatrice, synéchie, granulome...) pour améliorer un trouble de la voix (dysphonie), diminuer les troubles de déglutition, ou encore diminuer une gêne respiratoire.

CONTACT PRESSE

Sophie Muraccioli, chargée de communication ■ 03 81 21 86 26 ■ slmuraccioli@chu-besancon.fr

- Il peut s'agir d'une injection de toxine botulique, qui a pour but de paralyser la corde vocale dans des circonstances particulières. (Dysphonie spasmodique, paralysie de corde vocale en fermeture entraînant une gêne respiratoire...).

Soit à visée de médialisation, le principe est d'augmenter le volume de la corde vocale paralysée jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne médiane, de façon à faciliter l'affrontement des deux cordes vocales sur la ligne médiane. Cela permet là encore une amélioration du volume et du timbre de la voix, du souffle et parfois de la déglutition. Il s'agit d'une injection de produits résorbables tel que de l'acide hyaluronique ou l'hydroxyapatite qui peut être proposée en cas de paralysie du nerf récurrent.

Le recours à la FIL est également préconisé pour la réalisation de biopsies à visée diagnostique, pour une prise en charge rapide des patients atteints de cancer ORL par exemple ou lorsqu'existe une contraindication à l'anesthésie générale.

Bien qu'inconfortable, la FIL n'est pas douloureuse. Elle a pour intérêt d'éviter l'anesthésie générale, permettant de prendre en charge des personnes fragiles ou réticentes à de nouvelles prises en charges invasives. L'acte étant réalisé en consultation, le patient est dispensé d'hospitalisation. Et les résultats sur la voix, la respiration et la déglutition sont au rendez-vous.

[Vidéo de présentation](#)